

Les TPG généralisent les planchers abaissés

A la fin de 2014, l'accès à tous les bus et trams sera facilité pour les voyageurs à mobilité réduite, aux arrêts où les quais sont à niveau...

Laure Gabus

Stationné au rond-point de Plainpalais, un modèle d'ancien tram, construit en 1987, présente fièrement les nouveaux planchers bas que lui ont installés les Transports Publics Genevois (TPG). D'ici au mois de mars, ses vingt-quatre compagnons desservant la ligne 12 subiront la même transformation. A l'avant des véhicules, les marchepieds seront supprimés et le sol rabaissé pour fluidifier leur accès pour les personnes à mobilité réduite comme pour celles voyageant avec poussette ou valises.

François Planche, président de Handicap architecture urbanisme, fait rouler sa chaise de l'intérieur à l'extérieur du modèle d'exposition. Il revient satisfait: «Pouvoir rentrer facilement dans un bus ou dans un tram ne change pas le fait que je suis en fauteuil roulant, mais cela évite que je me sente en situation de handicap.»

Trente-trois trolleybus

D'ici à la fin de l'année prochaine, toute la flotte des TPG sera «mise à niveau». Trente-trois nouveaux trolleybus à plancher bas viendront remplacer leurs aînés, moins faciles d'accès. Tout cela conformément aux exigences de la Loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées. «Avec dix ans d'avance», précisent les intéressés. En effet, le délai donné aux entreprises de transports publics pour permettre l'accès à leurs véhicules sans aide est fixé à 2024.

Cette amélioration permet également aux TPG de gagner du temps et de l'argent. Installer des planchers bas sur les anciens trams coûte 7 millions de francs à la régie publique. «Mais cela prolonge aussi la durée de vie de ces véhicules de dix ans. Ce qui permet de réaliser, à long terme, une économie de près de 30 millions»,



François Planche, président de Handicap architecture urbanisme, fait rouler sa chaise de l'intérieur à l'extérieur du modèle d'exposition. Il est satisfait. PIERRE ABENSUR

«Pouvoir rentrer facilement dans un bus ne change pas le fait que je suis en fauteuil roulant, mais cela évite que je me sente en situation de handicap»

François Planche

calculé Isabel Pereira, sa porte-parole. Un accès rapide aux véhicules «évite aussi les retards sur le service», souligne-t-elle.

Achat de billets par SMS

Malgré ces adaptations, l'accès aux véhicules ne sera pas toujours garanti en fauteuil roulant. A une vingtaine d'arrêts de tram, la chaussée doit encore être rehaussée jusqu'au plancher des véhicules (*lire encadré*). Ces travaux dureront encore quelques années.

En attendant, les TPG vont mettre en place d'autres petites

mesures comme un service d'achat de tickets par SMS ou un système de lecture vocale des panneaux d'affichage.

Bernard Jost, de l'Association pour le bien des aveugles et des malvoyants, espère également que les annonces vocales donnant le numéro du tram à l'approche des arrêts seront systématisées. «Les conducteurs l'activent manuellement s'ils voient une personne pouvant en avoir besoin. Mais tous les handicaps ne se voient pas et ce système devrait être automatisé.»

Rehaussement des quais en retard

● Si les trams seront accessibles aux personnes à mobilité réduite à la fin de 2014, une vingtaine de quais doivent encore être surélevés pour permettre de les aborder en chaise roulante.

Le financement de ces travaux est partagé entre la Ville et le Canton. A la fin de 2012, la Municipalité a voté un crédit de 3 millions de francs pour surélever douze arrêts cette année. Or, seuls deux d'entre eux, Simon-Goulart et Isaac-Mercier, ont été

mis à niveau. Un doute sur l'argent disponible dans les caisses du Canton en est la cause. «Pour ce type de travaux, nous puisons dans notre budget ordinaire, explique Raphaël Wittwer, chef des infrastructures transports publics. Cette année, le budget de l'Etat a été voté tard et lorsque la Ville s'est tournée vers nous, nous ne savions pas encore de combien nous allions disposer.»

Sylvain Girard, ingénieur civil en Ville, précise que les travaux

reprindront en 2014 avec le rehaussement des arrêts Terrassière, Stand et Cirque. «L'ensemble des arrêts devrait être réaménagé à la fin de 2015», assure-t-il. Le rehaussement d'un arrêt coûte 500 000 francs. Soit la somme dont dispose le Canton pour ce type d'aménagements l'an prochain. Pas de quoi financer l'entier des dix arrêts restants... «La Ville peut préfinancer les travaux et nous rembourserons», note Raphaël Wittwer. L.G.